

Informations générales

Cours		
Sigle et section	PSY3259-M	
Titre long	Psychologie légale	
Nombre de crédits	3	
Trimestre et année	Hiver 2025	
Horaire	Mercredi 8h30 à 11h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral	
Mode de formation	En présentiel	
Site StudiUM	Oui	
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/		

Personne enseigna	nte
Nom et titre	Tamsin Higgs, DForenPsy.
Coordonnées	Bureau C-366, Pavillon Marie Victorin ; Courriel : tamsin.higgs@umontreal.ca
Disponibilités	Après le cours et sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement			
Nom	Samuel Girard et Lélia Makeen-Brazé		
Coordonnées	Bureau E-354, Pavillon Marie Victorin		
Disponibilités	Entre les cours, Samuel et Lélia répondront aux questions posées sur le forum du cours sur StudiUM: Demandez-nous n'importe quoi. S'ils n'ont pas en mesure du répondre à votre question, on y répondra au début du prochain cours.		

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Dans ce cours, vous acquerrez des bases solides pour poursuivre vos études et votre formation en psychologie médico-légale et criminologique (ou, « forensique »). En particulier, ce cours s'adresse à ceux qui s'intéressent à la recherche et à la pratique clinique avec les auteurs d'infractions violentes et sexuelles.

Objectifs spécifiques

À l'issue du cours, les étudiants pourront : Discuter de la manière dont le comportement criminel a été compris, en passant des théories criminologiques à une perspective psychologique ; Expliquer le rôle du psychologue aux différents étapes du système de justice pénale ; Décrire les principaux facteurs de risque de comportement criminel ; Appliquer des théories psychologiques à des cas réels de criminels.

Méthodes pédagogiques utilisées

En plus d'exposés magistraux, ce cours implique la participation au programme d'échange virtuel, GOLE (Global Online Learning Exchange) de St John's University, New York. Vous aurez l'opportunité d'échanger avec la professeure Marina Sorochinski, Collins College of Professional Studies, Division of Criminal Justice & Homeland Security, et vous collaborez avec les étudiants dans son cours partenaire.

Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-01-08	Qu'est-ce que la psychologie légale et criminologique ?	Exposé interactif	Bonta et Andrews, ch. 1, 2 et 13
Cours 2 2025-01-15	Partie 1 : L'enquête criminelle. Partie 2 : La santé mentale et la loi.	Exposé interactif	
Cours 3 2025-01-22	La psychologie dans le système judiciaire.	Exposé interactif	
Cours 4 2025-01-29	Les approches psychologiques pour comprendre le crime.	Exposé interactif	Bonta et Andrews, ch. 3 et 4
Cours 5 2025-02-05	Évaluation du risque de récidive criminelle.	Exposé interactif	Bonta et Andrews, ch. 10
Cours 6 2025-02-12	La violence et le risque de récidive.	Exposé interactif	Bonta et Andrews, ch. 14, pp. 325-342
- 2025-02-19		Temps réservé pour le travail de groupe	Consultez Canvas
Examen 2025-02-26			
- 2025-03-05		Activités libres	
Cours 7 2025-03-12	Théories de la délinquance sexuelle	Exposé interactif	Recommandé : Cortoni & Pham, 2017
Cours 8 2025-03-19	La délinquance sexuelle : Facteurs de risque statiques et des cibles d'intervention	Exposé interactif	Bonta et Andrews, ch. 14, pp. 342-356

MAJ – 11/2024

Cours 9 2025-03-26	Homicide	Exposé interactif	Recommandé : Gavin (2019), ch. 6
Cours 10 2025-04-02	Psychopathie	Exposé interactif	Bonta et Andrews, ch. 5
Cours 11 2025-04-09	Voices of Forensic Psychology: Global Podcast	Présentations de publicités	
Examen 2025-04-23			



Évaluations

Moyen Critères	d'évaluation sommaires Date de remi	ise Pondéra	ation
Participation au programme d'échar virtuel, GOLE (Global Online Learni Exchange) de St John's University, York. Le projet vise à créer une séri podcasts collaboratifs portant sur de sujets clés en psychologie légale, men vedette des étudiants des Étatset du Canada. Le podcast compren des discussions, des entrevues et cétudes de cas, offrant divers points vue sur les questions de psycholog légale. La série sera produite et put de façon asynchrone pour permettr travailler à votre propre rythme et de collaborer à l'échelle internationale. Le projet sera hébergé sur Canvas. D'autres conseils seront donnés au du premier cours.	 Perspicacité d'analyse (relever des enjeux pertinents) Recherche pertinente d'information (choix des citations des références, selon le style APA, 7ème édition Respect des règles, des consignes, des échéances Éléments d'évaluation : 1) Podcast et publicité (les membres de l'équipe reçoivent un note égale, 85% de la note) 	scénario et liste de références • 2025-04-à déterminer Scénario finale et épisode de podcast enregistré • 2025-04-09 Publicité	40% de la note finale
Examen de mi-session Environ 35 questions à choix multip	 Justesse de la réponse les. 	2025-02-26	30% de la note finale
Examen final Environ 35 questions à choix multip	 Justesse de la réponse les. 	2025-04-23	30% de la note finale

Consignes et règles pour les évaluations			
Dépôt des travaux	Les scénarios, listes de références, enregistrements et le formulaire d'évaluation des pairs doivent être téléchargé sur Canvas à la fin de la journée de la date d'échéance au plus tard. Le rapport réflexif doit être remis sur StudiUM . Sauvegardez vos fichiers avec votre matricule, par exemple : 2001000.pdf. Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail.		
Matériel autorisé aux examens	Aucune documentation n'est permise lors de l'examen. Tout matériel électronique est également proscrit.		



Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

- Bonta, J., & Andrews, D. A. (2024). *The Psychology of Criminal Conduct* (7th ed.). Routledge.
 - Pourquoi devrais-je lire ce livre (à part pour réussir l'examen!)? Consultez la critique de livre : (Olver et Stockdale, 2017)

 Traduction française disponible, mais notez qu'il peut être difficile de la trouver sauf directement auprès de l'éditeur en France : Andrews, D. A., & Bonta, J (2015). Le comportement délinquant : Analyse et modalités d'intervention (5e éd.). Les Presses de l'Enap.
- Static-99 règles de codification : Disponible sur StudiUM

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

La 6ème édition de Bonta & Andrews (ce qui est suffisant pour les objectifs du cours) est disponible à la bibliothèque et en ligne : Bonta, J., & Andrews, D. A. (2017). The Psychology of Criminal Conduct (6th ed.). Routledge.

AVIS IMPORTANT CONCERNANT L'ACCÈS EN LIGNE: Lecture en ligne et téléchargement d'une portion du livre possible mais il s'agit d'une ressource pour un seul usager simultané. Il faut bien que vous vous déconnectiez lorsque vous n'utilisez pas activement la ressource. Merci pour votre collaboration.

Ressources complémentaires

Docun	nents
-------	-------

- Cortoni, F., & Pham, T. H. (2017). *Traité de l'agression sexuelle : Théories explicatives, évaluation et traitement des agresseurs sexuels*. Bruxelles, Belgique : Mardaga. https://www.cairn.info/traite-de-l-agression-sexuelle--9782804703486.htm
- Cusson, M., Guay, S., Proulx, J., & Cortoni, F. (2013). *Traité des violences criminelles : Les questions posées par la violence, les réponses de la science*. Montréal, CA : Éditions Hurtubise.

Gavin, H. (2019). Criminological and Forensic Psychology (2nd ed.). London, UK: SAGE.

Sites Internet

Vous recevrez une invitation pour se connecter à Canvas avant le premier cours.

Guides

Citer selon les normes de l'APA

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie

Département de psychologie Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

Attention! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le <u>Bureau du registraire</u> pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen

La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT: Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé

Barème littéral: Premier cycle: 50% (D) et Cycles supérieurs: 60% (C)

Barème succès ou échec (S/E): À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans <u>chacune</u> des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.

(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.



Dates importantes	
Modification de l'inscription	2025-01-23
Date limite d'abandon	2025-03-14
Évaluation de l'enseignement	Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)**: https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap
- SAFIRE (gestion des examens) : https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/

IMPORTANT: Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.

Il est FORTEMENT recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie **

Utilisation des technologies en classe				
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.			
	Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.			
	L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.			
	Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.			



Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante

Aide en français https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-

outils-pratiques/

Aide à l'apprentissage https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-

<u>apprentissage</u>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM https://bib.umontreal.ca/services

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-

expliques/

Tout sur le plagiat http://integrite.umontreal.ca/

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne https://respect.umontreal.ca/accueil/



Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le <u>résultat final</u> en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. <u>Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à</u> l'entier le plus près.

Dramiar avala	Résultat final en	Nota	ation	Cycles symáricums
Premier cycle	pourcentage (%)	Lettre	Points	Cycles supérieurs
	90-100	A+	4,3	
Excellent	85-89	Α	4,0	Excellent
	80-84	A-	3,7	
	77-79	B+	3,3	
Très bon	73-76	В	3,0	Bon
	70-72	B-	2,7	
	65-69	C+	2,3	Passable
Bon	60-64	С	2,0	Passable
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	
	50-53	D	1,0	Échec
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des <u>mesures de correction</u> s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans <u>chacune</u> des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.